RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ASSOCIATION SENEGALAISE DE NORMALISATION

CRITERES DE PARTICIPATION « OSCAR NATIONAL DE LA QUALITE »

11ème édition

Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) – Avenue Bourguiba, Immeuble Serigne Saliou MBACKE – Tél. 33 829 58 25 – NINEA : 002264802 3V 0 BP. 4037 DAKAR – e-mail.asn@asn.sn
www.asn.sn

I. Catégorisation de participation au Prix « ONQ »

Catégories	Effectifs
Catégorie C / petite entreprise	1 à 20 personnes
Catégorie B / moyenne entreprise	21 à 100 personnes
Catégorie A / grande entreprise	Plus de 100 personnes

II. Niveaux de Compétition et critères du Prix

- ✓ **Prix ONQ**

  Les critères d'évaluation du Prix ONQ sont tirés principalement des normes ISO 9001 V 2015, ISO 9004 :

  - ❖ Niveau 1 : Le prix « Bronze », encore appelé « Engagement à la Qualité » comporte 12 critères
    Il s'agit de mesurer le niveau d'engagement de la direction dans la mise en place de la démarche qualité...

  - ❖ Niveau 2 : Le prix « Argent », encore appelé « Maîtrise de la Qualité comporte 21 critères et inclut les critères du niveau 1. Il s'agit à ce niveau de voir les organismes ayant, en plus de l'engagement de la direction, mis en œuvre un plan d'amélioration de leur produit ou service.

  - ❖ Niveau 3 : le prix « Or », encore appelé « Encouragement à l'Excellence » comporte 28 critères et inclut les critères du niveau 2. Il s'agit de voir les organismes qui ont mis en place une démarche qualité.

  - ❖ Niveau 4 : le prix « Diamant », encore appelé « Excellence » comporte 39 critères et inclut le niveau 3. Ce niveau est pour les entreprises qui ont mis en place une démarche qualité assez mature pour pouvoir prétendre à la certification ou déjà certifiée ISO 9001 ou sur tout autre référentiel pertinent

✓ **Prix Spéciaux**

Indépendamment des niveaux du prix choisis (Bronze, Argent, Or ou Diamant), les entreprises peuvent concourir aux prix spéciaux ci-dessous :

- **Prix HSE**

Les critères d'évaluation sont basés sur la Santé, la Sécurité, le Bien- être au travail ainsi que l'impact environnemental (ISO 45001 et ISO 14001).

- **Prix Engagement sociétal**

Les critères d'évaluation sont basés sur la Transparence, la gouvernance dans l'entreprise et l'Impact social

III. Critères d'évaluation du Prix ONQ

III.1 Critères d'évaluation

.

Pour les Prix Spéciaux :

- ✓ **Prix HSE** les critères d'évaluation sont basés sur la Santé, la Sécurité, le Bien- être au travail ainsi que l'impact environnemental (ISO 45001 et ISO 14001).
- ✓ **Prix engagement sociétal** les critères d'évaluation sont basés sur la Transparence, la gouvernance dans l'entreprise et l'Impact social.

IV. Périodicité du Prix ONQ

La périodicité du Prix est de deux ans.

Le passage d'un niveau à l'autre est possible à chaque édition pour toute entreprise. Cependant pour le niveau 4 (prix d'excellence), une entreprise primée ne pourra pas participer aux deux prochaines éditions.

Une organisation lauréate du Prix d'excellence à l'édition précédente peut concourir à l'édition suivante au niveau des Prix Spéciaux.

V. Conditions financières de participation

Le Prix ONQ et les Prix Spéciaux sont ouverts à toutes les organisation régulièrement installées et enregistrées dans le pays conformément à la réglementation en vigueur.
Les entreprises sont catégorisées suivant leur taille et leur secteur d'activité (voire catégorisation des entreprises).
Les Frais de participation pour chaque prix sont fixés selon la catégorie de l'entreprise, la classification en vigueur au Sénégal, comme suit :

- **800 000 F** : Grande entreprise
- **400 000 F** : Moyenne entreprise
- **200 000 F** : Petite entreprise
- **100 000 F** : Très petite entreprise

Les participants s'acquitteront de ces frais de participation au moment du dépôt de leur dossier de candidature.